

# **Intégration du cadastre écologique de vignes au registre de GIS du secteur viti-vinicole hongrois (VinGIS)**

**Attila SZABO**

*Institut de Recherches pour la Viticulture et l'Oenologie - Kecskemét (RIVEMARD)*  
[szabo.a@szbkik.hu](mailto:szabo.a@szbkik.hu)

**Laszlo MARTINOVICH**

*Institut et de Géodésie et de Télédétection - Budapest (IGT)*

**Karoly SZENTELEKI**

*Université Corvinus – Budapest*  
[karsz@hoya.kee.hu](mailto:karsz@hoya.kee.hu)

**Ernó Péter BOTOS**

*Institut de Recherches pour la Viticulture et l'Oenologie - Kecskemét (RIVEMARD)*

Le 1<sup>er</sup> mai 2004 est la date de l'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne et à partir de là il faut aussi utiliser les réglementations de Communauté concernant les registres du secteur viti-vinicole. Pour assurer cette harmonisation et par la demande du Ministère de l'Agriculture a été établi un système intégré de GIS sous la direction de l'IGT en coopération de quatre institutions du secteur viti-vinicole, celles assurent les objectifs différents:

- ? IGT - développement et mise en service de VinGIS, intégration des éléments différents, moyens de GIS, analyses
- ? CNCM - bases de données de la part des producteurs, consultation
- ? RIVEMARD - base de données du cadastre écologique de vignes, consultation, analyses
- ? Corvinus Université - développement des bases de données des producteurs, analyses

Le VinGIS se compose de trois éléments:

- ? cartes vectorisées des plantations (cartes au niveau de parcelles et cartes complémentaires par régions viticoles: inclinaison, exposition, altitude)
- ? base de données des parcelles de vignes (producteur, parcelle, plantation, production)
- ? cadastre écologique de vignes (base de données et cartes)

Les objectifs du système:

- ? assurer une base administrative pour les institutions directrices du secteur
- ? registre de GIS des vignobles par parcelle (Réglementation 1593/2000 UE)
- ? gestion des éléments de l'identification et des données de la production des plantations
- ? gestion des changements de la production et des caractéristiques de plantations
- ? gestion de l'utilisation des subventions d'arrachage, de replantation et de renouvellement des plantations
- ? gestion du droit de plantation
- ? contrôle des limites de production
- ? qualification et traitement du potentiel écologique de la viticulture
- ? délimitation des aires de production pour les VQPRD
- ? analyse complexe du potentiel viticole, optimisation des habitations

Cours de l'intégration du cadastre écologique de vignes:

- ? informatisation des cartes à papier (scanning et vectorisation) (IGT)
- ? intégration des cartes et des données à la base vectorisée de VinGIS (IGT)
- ? apporter les précisions et rectifications (RIVEMARD, IGT)
- ? enregistrements supplémentaires (qualification des plantations non-qualifiées précédemment) (RIVEMARD)
- ? gestion des changements, assurance la mise à jour du cadastre (RIVEMARD)
- ? analyses complexes des données (RIVEMARD)

Le développement a commencé en 2001 et il est bien prévue qu'en cours de 2004 les régions viticoles et communes montagnardes pourront avoir la possibilité de profiter de VinGIS.